

RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.12/23

Terrains synthétiques les Prés-Roses

M. Jordan Ali, PS

Les réservations des terrains synthétiques des Prés-Roses sont gérées par le Service de la culture, des sports et des écoles, par l'intermédiaire du Centre sportif. La planification des terrains est donc exécutée par le responsable du Centre sportif. La priorité des locations est donnée aux SR Delémont et au Team Jura. Ensuite, les périodes non occupées sont à disposition pour les locations aux clubs de la région. La grande majorité des réservations se fait sur le site internet de la Ville où un planning à jour est accessible, au même titre que le règlement complet d'utilisation des deux terrains synthétiques.

Les SRD gèrent pour leur part la planification interne pour les équipes du club, la répartition entre les terrains synthétiques et les terrains en gazon ainsi que la planification des vestiaires. Les SRD collaborent avec le responsable du Centre sportif afin d'assurer les transitions, aussi bien sur les terrains que dans les vestiaires, entre les équipes du club et les équipes externes.

Les tarifs de location sont les suivants :

- ° Prés-Roses A : match : CHF 330.- entraînement : CHF 190.-
- ° Prés-Roses B : match : CHF 297.- entraînement : CHF 171.-

Situation à fin mars 2023 et comparatif avec 2022 :

En 2023, on décompte cinquante locations pour des matchs et trente-quatre réservations pour des sessions d'entraînement (présences des SRD et du Team Jura non comprises).

	2022	2023
° Prés-Roses A :	CHF 12'100.-	CHF 17'515
° Prés-Roses B :	<u>CHF 4'212.-</u>	<u>CHF 4'851</u>
Montant total :	CHF 16'312.-	CHF 22'366

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président : Le chancelier :

Damien Chappuis

Nicolas Guenin

Delémont, le 27 juin 2023